

honnête, si laborieux... Mais on nous avait tant prêché que tous les hommes étaient égaux, qu'il a voulu devenir l'égal des riches... Il a acheté les biens des nobles; pour posséder plus sûrement ces biens, il a envoyé les nobles à la guillotine... Moi, j'ai fait comme lui, et demain je mourrai comme lui... Mais, quoi?... vous pleurez.—Je pleure quand je songe à votre avenir... —Mon avenir ! il est bien simple : demain, je serai jugé, condamné, exécuté, et la république ne s'en portera pas plus mal.

—Mais votre âme ? mais Dieu ?—Dieu ! pourquoi m'en parlez-vous ? que peut-il faire pour moi ?

—Tout ! oui, tout, si vous le voulez ! Pour un mot de repentir, pour un élan de cœur vers lui, il peut vous donner l'éternité... Antoine, songez-y ! Dieu est si bon ! sa miséricorde est encore plus grande que sa justice... —Antoine !... Dieu !... Voilà que vous me parlez comme ma défunte mère... Elle n'a pas vécu pour voir tout cela... j'en suis bien aise.

—Ne voulez-vous pas la rejoindre?... vous l'aimiez ?—Ah ! de tout mon cœur ! pauvre chère mère ! Mais si elle est auprès de Dieu, ainsi que disent les prêtres, comment voulez-vous que j'aie la rejoindre, moi ?

—Mon cher Antoine, la route vous est ouverte ; Dieu vous tend les bras ; son fils même a dit (cela est écrit dans l'Evangile) : " Il y a plus de joie au ciel pour un pécheur qui se repent que pour quatre-vingt-dix-neuf justes qui persévèrent..." Vous pouvez donner cette joie à votre créateur...

—Mais tout cela est-il bien vrai ?... je le croyais, autrefois !

—Croyez-le encore ; que vous en coûte-t-il ? A l'heure où vous êtes arrivé, vous avez peu à attendre des hommes... et tout de Dieu...

C'est vrai !... Vous me persuadez, Hélène, vous me faites redevenir petit enfant, quand j'étais assis sur les genoux de ma mère et qu'elle me parlait de la bonne Vierge et des saints... Ah ! que ne suis-je mort au berceau !... Pourquoi ai-je vécu ces deux dernières années ?—Cher Antoine, vous pouvez les effacer, Dieu les oubliera, il ne se souviendra que de vos remords... Vous repentez-vous véritablement ?—Ah ! de toute mon âme, de toutes mes forces ! Je demande pardon à Dieu de tant de cruautés, de tant de mauvaises actions... je l'ai si grandement offensé !—Des saints ont péché, mais le repentir les a absous.—Répétez-moi ces paroles, Hélène. Hélas ! c'est envers vous surtout que je suis coupable ; je vous ai immolée à ma cupidité, à mes méchants desirs ; et c'est vous qui me consolez à ma dernière heure, c'est vous qui aurez sauvé l'âme, si le corps est perdu.

En disant ces mots, le jeune homme, à genoux, couvrait de baisers et de larmes les mains de sa femme ; elle le releva, et, prenant un livre qu'elle avait apporté, elle lut à haute voix plusieurs passages qui pouvaient encourager au repentir ce cœur si long-temps avili, mais qui s'ouvrait enfin à la céleste brise de la religion et du pardon. La nuit s'écoula, partagée entre la prière, la lecture et les pures effusions de ces époux, séparés sur la terre, et que la miséricorde et le remords unissaient aux bords du tombeau. Le jour se leva ; Hélène posa ses lèvres sur le front régénéré de son mari, lui laissa le livre, et une croix d'argent qu'elle n'avait jamais quittée, et franchit les portes de cette prison où elle avait trouvé le désespoir et apporté la consolation.

La marquise de Cursy n'était pas restée oisive ; elle avait vu plusieurs personnes in-

fluentes, visité les députés de l'Artois qui devenaient paraître à la barre dans l'affaire de Léonidas, et tous, écoutant à ses prières et à l'autorité de son nom, lui avaient promis de modérer leurs acclamations témoignages. Grâce au zèle de sa belle mère, le jeune Granier fut acquitté, et sa femme, qui l'aimait ainsi que l'on aime ceux à qui l'on se dévoue, en remercia Dieu, comme s'il lui eût rendu l'époux de son cœur et de son choix. Elle attendait avec sollicitude l'arrivée de son mari dans l'hôtel où elle était descendue ; plusieurs heures venaient déjà de s'écouler, quand elle le vit paraître... mais revêtu d'un costume qui révélait ses desseins. Il portait l'uniforme de soldat de la république, de ces soldats qui couvraient de leur sang les taches que les proconsuls et les législateurs de l'époque répandaient sur la patrie.

Léonidas avait l'air serein et résolu ; il s'avança vers Mme de Cursy et lui baisa la main avec l'expression d'une profonde gratitude ; puis, se tournant vers Hélène :

—Cet habit vous dit tout, ma chère et noble femme. Je ne suis pas digne de vous... Aujourd'hui, je le suis ; aujourd'hui, j'apprécie la distance qu'il y a entre vous, si pure, si sainte... et moi, malheureux... Mais je vais tâcher de vous mériter : on se bat à la frontière ; là, je mourrai à la peine, ou je me rendrai moins indigne de vous.—Ah ! mon ami ! un tel repentir et une telle résolution ont tout réparé.

—A vos yeux, parce que vous êtes bonne comme Dieu ; mais non devant les hommes ! Hélène, il ne faut plus que vous rougissiez de moi ; je dois faire oublier ma jeunesse...

—Partez donc ! mais pensez à votre femme, qui vous aime et priera pour votre retour.—Et vous, madame, dit-il à sa belle-mère, pourrez-vous jamais me pardonner ?—Je fais plus, répondit la marquise, je vous bénis ; et, lorsque vous reviendrez, je remettrai moi-même ma fille entre vos bras avec pleine confiance.—J'emporte du bonheur pour la vie ; du courage contre la mort ! Ma mère, mon Hélène... Adieu !

Il partit, et, dix mois après, il succombait dans la première campagne d'Italie. Il avait tenu sa promesse ; il s'était distingué par son courage en ces tems où l'abnégation de soi-même était la loi commune. Hélène le pleura, car elle l'avait aimé du jour où il devint malheureux, du jour où elle avait pu lui pardonner. Elle rendit à leurs possesseurs les biens de son mari, dont l'origine n'était que trop connue ; et, après quelques années passées dans la retraite auprès de sa mère, elle trouva dans un second mariage tout le bonheur qu'elle avait sacrifié jadis au devoir, à l'amour filial.

(Espérance.)

CRITIQUE.

La diplomatie impériale. (1)

II.

Ainsi que l'ont fait remarquer les antagonistes de Napoléon, les plus grands accroissements que la France ait reçus sous son règne, soit comme territoire, soit comme influence, datent des époques où la paix semblait devoir mettre un terme à ses progrès. Après le traité de Campo-Formio, nous occupions la Suisse, nous bouleversions le gouvernement romain, nous subjuguions Naples ; après le traité de Lunéville, nous attachions plus for-

tement que jamais à nous, par le lien d'un protectorat absolu, les républiques dont ce traité semblait garantir l'indépendance : l'helvétique, la cisalpine, la ligurienne. Le Piémont, Parme et Plaisance étaient encore plus directement soumis et annexés à l'empire. Ainsi, plus tard, après la paix de Presbourg et de Tilsitt, la Hollande et l'Espagne devenaient grands fiefs de la couronne impériale ; ainsi, la paix de Vienne, en 1809, précludait à l'incorporation des États romains, de la Hollande et de Hambourg. La paix d'Amiens ne doit pas manquer à ce tableau de nos accroissements pacifiques.

Elle fut saluée, on le sait, par un enthousiasme universel. Londres battait des mains au colonel Lauriston, porteur de la ratification du traité. Les Anglais criaient : *Vive Bonaparte !* Ils croyaient au dégrèvement des impôts de guerre, à l'ouverture du marché européen. Le très petit nombre, moins facilement aveuglé, savait que l'oligarchie britannique, lasse de combattre, mais non pas vaincue ou désarmée, posait un instant les armes pour les reprendre, au jour dit, avec plus d'avantages et plus d'alliés. Moins que personne, Napoléon s'aveuglait là-dessus, et jamais il n'envisageait que comme une trêve dont il comptait bien profiter cette paix imposée au gouvernement anglais. Cette trêve avait d'immenses avantages ; elle entraînait la régularisation officielle de nos rapports pacifiques avec la Turquie, la Bavière, et surtout avec St-Petersbourg. Elle lui permettait de jeter à loisir les larges bases de sa monarchie nouvelle, de mener à bien les négociations épineuses du concordat, et de relever de ses ruines notre puissance maritime et coloniale. A ce dernier dessein se rattachent la rétrocession de la Louisiane, obtenue du cabinet de Madrid ; la pensée d'occuper les Florides ; enfin, la désastreuse expédition de Saint-Domingue, qui, pacifiée et soumise, devait former le point central et la base de notre puissance aux Antilles.

Sur le continent européen, la paix d'Amiens lui donnait toute liberté de s'imposer comme médiateur dans les affaires intérieures de l'empire allemand. La politique tortueuse et lente du cabinet autrichien avait ajourné la solution de toutes les questions posées par le principe des indemnités germaniques. Napoléon allait profiter de cet heureux retard, et se faire l'arbitre de cette répartition, qui lui livrait tous les petits souverains, les amenant à ses pieds, et devait les détacher de l'Autriche, réduite comme eux à mendier quelques dédommagements obtenus à grand'peine, et non sans des concessions équivalentes.

Si quelque chose pouvait instruire les peuples et leur inspirer un profond mépris pour ces gouvernements de droit divin, que le hasard fait peser sur eux, c'est le tableau qu'offrit à ce moment l'Allemagne. — " Les peuples, dit M. Lefebvre, eurent un étrange spectacle. Ils virent leurs souverains trahir tous à l'envi la cause de la patrie allemande, s'abandonner à toutes les inspirations de la peur, de l'égoïsme et de la cupidité, les uns se tournant vers la Russie, les autres vers la Prusse, presque tous s'adresser à la France, qui déjà donnait ou était à son gré les couronnes (1). "

Ceux qui nient le travail diplomatique de l'époque impériale n'ont qu'à suivre dans l'histoire les conséquences de ce partage. Ils verront comment Napoléon profita hardiment d'une circonstance en quelque sorte secondaire pour remanier l'Europe, changer les conditions

(1) Tome 1, page 230.

(1) *Histoire des cabinets de l'Europe, pendant le Consulat et l'Empire, 1800-1815*, par Armand Lefebvre, Paris, Ch. Gosselin, 1845.